

Convention de prêt d'exposition « Du côté des animaux de ferme »

entre les parties soussignées :

La PMAF (Protection mondiale des animaux de ferme), située 8 ter en Chandellerue, BP 80242, 57006 Metz Cedex 1, représentée par son directeur Mr Ghislain ZUCCOLO

Et le Collège Rembrandt Bugatti, situé 1 place la Royale Bugatti, 67120 Molsheim, représenté par son proviseur Mme Christiane Roth

Article 1 : objet

La présente convention vise à encadrer la mise à disposition de l'exposition PMAF « Nourrir l'humanité avec humanité : *du côté des animaux de ferme* » au collège Rembrandt Bugatti de Molsheim.

Article 2 : Nature de l'exposition

L'exposition se présente sur un support nomade de 15 bâches souples. Elles sont munies d'œillets pour l'accrochage, et mesurent chacune 1x1 m. L'exposition est également accompagnée d'un DVD : « *Du côté des animaux de ferme* ».

Article 3 : dates

L'exposition sera mise à disposition pour accrochage du 18 au 29 mai 2009, et sera livrée au collège Rembrandt Bugatti par transporteur. Son retour au siège de la PMAF sera assuré et pris en charge par le collège Rembrandt Bugatti au terme de cette période.

Article 4 : conditions

La mise à disposition de l'exposition est gratuite. Toutefois, en cas de dommage aux supports, la PMAF facturera un forfait de 100 € pour toute bâche nécessitant une réimpression.

Fait à _____, le _____

Fait à _____, le _____

Pour la PMAF
Mr Ghislain ZUCCOLO, directeur

Pour le Collège Rembrandt-Bugatti
Mme Christiane Roth, Principale